

# PROGRAMME DE FORMATIONS

Les formations sont  
destinées à tous les membres  
des associations de patients  
et de proches



Les associations de patients et de proches prennent une part de plus en plus importante dans l'évolution des politiques de santé. Elles participent activement à un changement de la société. La reconnaissance de la LUSS en éducation permanente renforce sa volonté d'offrir aux associations le cadre nécessaire à leur développement pour leur permettre de remplir ce rôle. Ce programme de formations est un des moyens pour y parvenir.

L'objectif de la LUSS, au travers de ces formations, est :

- D'une part, de permettre aux associations de patients de se renforcer dans leur rôle de soutien, d'entraide et d'information pour leurs membres
- D'autre part, de soutenir les associations de patients dans leurs missions pour mieux faire entendre la voix des usagers dans les politiques de santé, à tous les niveaux de pouvoirs ainsi que dans les institutions et services de santé.

La LUSS offre à tous les membres des associations de patients l'occasion d'acquérir des connaissances, des compétences, la maîtrise d'outils pour permettre de valoriser au mieux l'expérience et l'expertise des patients sur les questions de santé pour lesquelles ils sont de plus en plus sollicités, au sein de l'association et dans des organes de représentation.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et venez :

- Mieux comprendre ce que participer veut dire,
- Développer vos compétences relationnelles,
- Améliorer vos capacités pour communiquer le point de vue de votre association,
- Découvrir, partager et créer du lien avec des membres d'autres associations.

Les formations de la LUSS se veulent interactives, mêlant éléments théoriques et exercices pratiques. Pour garantir la qualité de ses formations, la LUSS privilégie un travail en petits groupes. Chaque année une évaluation du programme est organisée avec les participants, pour que ces formations évoluent et répondent au mieux aux besoins des associations.

Les formations sont **gratuites** pour les membres des associations de patients.

## Quoi de neuf pour les formations en 2018 ?

---

- **Des formations articulées autour de 2 thématiques** : l'association au quotidien et la place de l'association dans la société.
- **Des formations programmées mais aussi organisées à la demande** dès qu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.
- **Des formations itinérantes** qui, d'année en année, seront organisées sur Namur, Liège ou Bruxelles afin que chacun puisse y participer.
- **Des nouvelles formations** pour vous aider à gérer les conflits, pour vous aider à prendre la parole en public, gérer le stress, réaliser une présentation Power Point.

**Ne tardez pas à vous inscrire !**

## Table des matières

---

<b><u>L'association au quotidien</u></b>	<b>7</b>
<b>1. Volontariat</b>	<b>9</b>
• Gestion des conflits au sein de l'association	10
• Concevoir un projet de volontariat et susciter l'engagement de volontaires	12
• Communication interne dans les associations de patients	13
<b>2. Gestion de l'association</b>	<b>14</b>
• Législation ASBL	15
• Législation volontariat	16
<b>3. Activité de l'association</b>	<b>17</b>
• Animer un groupe de parole : formation de base	18
• Initiation à l'écoute active : formation de base	19
<b><u>La place de l'association dans la société</u></b>	<b>20</b>
<b>1. Le système de santé en Belgique</b>	<b>21</b>
• Les transferts de «compétences santé», suite à la 6ème réforme de l'État	22
• Les nouvelles structures régionales	23
<b>2. Construire la participation des patients dans le système de santé</b>	<b>24</b>
• Construire un point de vue pour porter ensemble la parole de l'association	25
<b>3. Participer comme patient à l'hôpital</b>	<b>26</b>
• Fonctionnement du secteur hospitalier	27
• Participation des patients à l'hôpital	28
<b>4. Notions de base de la participation</b>	<b>29</b>
• Les notions de base de la participation	30
<b>5. S'exprimer face à un public de professionnels</b>	<b>32</b>
• Construire une intervention pour une prise de parole en public et communication non-verbale	33
• Réaliser un diaporama	34
• Gestion du stress dans la prise de parole en public	35
• Programme complet des formations 2018	36
• Informations pratiques	37



# L'ASSOCIATION AU QUOTIDIEN

---

Faire vivre une association de patients au quotidien, cela se décline de plusieurs manières :

Les volontaires sont le noyau d'une association. Sans eux, l'association n'existe pas. Comment les gérer ? Comment susciter leur engagement ? Sont des questions essentielles pour les associations.

D'un point de vue administratif : connaître et bien utiliser les législations sur les asbl et sur le volontariat, les bases de comptabilité simplifiée, ...

Cela passe aussi par une capacité à utiliser des outils qui permettent une bonne communication tant en interne que vers l'extérieur (site internet, par exemple).

Une des missions de bases des associations : le soutien des patients, l'entraide entre pairs ne s'improvise pas. Pour mener à bien cette mission, les associations organisent, entre autres, des groupes de paroles où le rôle de l'écoute active est mis en exergue.

Toutes ces actions, à ces différents niveaux, constituent un apprentissage.

C'est pourquoi, les formations organisées autour de cette première thématique sont vues à travers différents axes qui permettront à l'association de fonctionner, sereinement, au quotidien :

1. Volontariat
2. Gestion de l'association
3. Activité de l'association



# L'ASSOCIATION AU QUOTIDIEN

---

## 1. VOLONTARIAT

### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Gestion des conflits au sein de l'association

### FORMATIONS À LA DEMANDE

- Concevoir un projet de volontariat et susciter l'engagement de volontaires
- Communication interne dans les associations de patients

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

### • GESTION DES CONFLITS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Module de deux journées de formation pour savoir détecter et agir rapidement et efficacement en cas de conflit au sein de l'association entre volontaires et/ou entre volontaires et salariés.

#### **Constat de départ**

Le conflit fait partie du quotidien de chacun. Le conflit désarçonne cependant souvent ses protagonistes. Désarmés, les uns et les autres se considèrent comme victimes et adoptent des stratégies défensives qui embrouillent et empirent souvent la situation !

Ces tensions sont souvent perçues comme porteuses d'une détérioration des relations entre les « belligérants ». Beaucoup cherchent donc à « résoudre » ces conflits (ce qui signifie, souvent, essayer de les éliminer !) et perçoivent comme un échec le conflit qui se poursuit... Une position plus riche, consiste à « gérer » ces conflits, c'est-à-dire à la fois les comprendre (= les prendre avec) et les saisir comme une chance de progression dans la relation ! Bien entendu, il s'agit dès lors moins de faire disparaître les situations conflictuelles, que de les faire apparaître dans des conditions d'équilibre et de sérénité...

#### **Objectifs**

Cette formation visera à proposer un cadre neuf au conflit et à aider les participants à se construire des réponses personnelles créatives pour y accepter un rôle actif.

Les participant(e)s auront l'occasion :

- d'apprendre à identifier une situation comme étant conflictuelle et à en évaluer la gravité
- de s'exercer à analyser un conflit et à identifier les obstacles à la gestion d'un conflit
- de choisir des positionnements adéquats en tant que protagoniste impliqué et/ou observateur d'un conflit
- d'identifier les moyens à mettre en œuvre afin de prévenir et de gérer les conflits

A la fin de la formation, les participants seront davantage capables :

- de repérer la naissance d'un conflit et d'en évaluer la gravité
- de se situer en tant qu'acteur du conflit en y intervenant de manière

efficace

- de transformer une dispute en source de progrès possible dans la relation

### **Public cible**

Tous les membres des associations.

### **Méthodes et démarches**

Alternance d'exercices structurés, de mises en situation, de travaux en sous-groupes et de temps d'analyse individuelle et collective. Quelques interventions théoriques et/ou renvois à un syllabus. Utilisation de l'expérience des participants sur leur propre terrain.

### **Dates**

**LUSS Liège, les 1 et 8 mars 2018**

**LUSS Bruxelles, les 22 et 29 mai 2018**

### **Formateur**

Alan KYNDT, formateur - dynamicien de groupes.

## L'ASSOCIATION AU QUOTIDIEN : VOLONTARIAT

### • CONCEVOIR UN PROJET DE VOLONTARIAT ET SUSCITER L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRES

Module d'une journée de formation pour découvrir les processus de recrutement et de gestion des volontaires.

#### **Constat de départ**

Au sein de la LUSS, nous constatons que les associations de patients et proches assurent bénévolement, au quotidien, des missions d'entraide, de soutien et d'information mais qu'il leur est difficile de trouver de nouvelles forces vives pour les animer.

La formation soutient les associations de patients dans la conception et la gestion d'un projet de volontariat en leur sein. Elle se veut interactive et à l'écoute des besoins des associations. Elle propose une série d'outils afin de susciter l'engagement, gérer et fidéliser des volontaires en tenant compte de l'évolution actuelle.

#### **Objectifs à court terme**

Fournir aux associations des outils pour accompagner les volontaires dans leur engagement.

#### **Objectifs à moyen/long terme**

Permettre aux responsables des associations de patients de maîtriser les outils pour une gestion autonome de leur association.

#### **Public cible**

La formation s'adresse aux membres associations de patients qui souhaitent s'adjoindre des forces vives pour animer leur association.

#### **Méthodes/démarches**

La formation se veut interactive et à l'écoute des besoins des associations. C'est une boîte à outils pour aider les associations à concevoir et gérer un projet de volontariat.

#### **Dates**

**Sur demande**

#### **Formateur**

Dominique ROZENBERG, chargée de soutien à la LUSS, antenne de Bruxelles.

## • COMMUNICATION INTERNE DANS LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS

Module d'une journée pour analyser les mécanismes de communication internes et externes de l'association et pour proposer des outils permettant d'améliorer la communication au sein de l'association et vers le grand public.

### **Constat de départ**

La communication est un élément clé dans le bon fonctionnement d'une association. Faire le diagnostic de la répartition des rôles dans l'association et des mécanismes de communication. Comment différencier la communication interne de la communication externe ? De quoi parle-t-on en termes de « communication relationnelle et communication fonctionnelle » ?

### **Objectifs à court terme**

L'objectif de la formation est de doter les associations d'outils en vue de guider au mieux leur gestion journalière sur le plan communicationnel.

### **Objectifs à moyen/long terme**

La mise en place d'un « dispositif relationnel » adapté à chaque association (performant)

### **Public cible**

Tous les membres des associations.

### **Méthodes/démarches**

A partir de l'évocation de situations et de cas pratiques, réflexion sur les rôles de chacun, ,  
Elaboration de stratégies, découverte d'outils pertinents,...

### **Dates**

**Sur demande**

### **Formateur**

Aline KOCKARTZ, chargée de soutien à la LUS, antenne de Liège.

### • LÉGISLATION DES ASBL

Module d'une journée pour aborder : Fonctionnement, statut, CA, responsabilités des membres

#### **Constat de départ**

La grande majorité des associations de patients ont un statut juridique d'asbl. Cela présente des avantages mais implique aussi un certain nombre d'obligations définies par la législation qui devient de plus en plus exigeante. La loi sur les ASBL de 2002 a amené à renforcer les obligations et devoirs en matière de statuts, de gestion, de publicité, etc. Il est donc utile que les associations de patients puissent s'approprier les bonnes pratiques de gestion.

#### **Objectif à court terme**

Proposer aux membres impliqués dans la gestion de leur association, les bases pour développer une gestion administrative de leur association.

#### **Objectif à moyen/long terme**

Permettre aux responsables des associations de patients de maîtriser les outils pour une gestion autonome de leur association.

#### **Public cible**

Les responsables et les futurs responsables des associations de patients.

#### **Méthodes/démarches**

Travail en commun à partir des documents de référence des participants.

#### **Dates**

**Sur demande**

#### **Formateur**

Mohamed HOUSSEIN, chargé de soutien à la LUSS, antenne de Bruxelles.

## 2. GESTION DE L'ASSOCIATION

### FORMATIONS AU PROGRAMME

- /

### FORMATIONS À LA DEMANDE

- Législation ASBL
- Législation volontariat

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

## • LA LÉGISLATION RELATIVE AUX STATUTS DES VOLONTAIRES

Module d'une journée de formation pour découvrir la législation sur le volontariat et voir en quoi elle clarifie la situation du volontaire tout en lui assurant une protection essentielle.

### **Constat de départ**

Le volontariat est réglementé en Belgique depuis 2005. Mais beaucoup d'associations ne connaissent pas ou mal cette législation. Qu'est-ce qu'un volontaire ? De quoi parle cette loi ? Y a-t-il des obligations pour l'association ? Quelle responsabilité pour les volontaires ? Quelles assurances faut-il prendre ? Quid en matière d'assurance ? Peut-on défrayer des volontaires ? Peut-on faire du volontariat quand on est bénéficiaire d'allocations sociales, ... Voilà quelques sujets qui seront abordés lors de ces deux journées.

### **Objectifs à court terme**

L'objectif de cette formation est de permettre aux membres des associations de patients et de proches de comprendre les principaux points de cette législation pour pouvoir en appliquer les dispositions en toute autonomie.

### **Objectifs à moyen/long terme**

Permettre aux responsables des associations de patients de maîtriser les outils pour une gestion autonome de leur association.

### **Public cible**

Cette formation s'adresse aux membres des associations de patients et de proches souhaitant développer ou approfondir leurs connaissances relatives au statut du volontaire.

### **Méthodes/démarches**

Travail en commun qui se veut interactif et à l'écoute des besoins des associations.

### **Dates**

**Sur demande**

### **Formateur**

Mohamed HOUSSEIN, chargé de soutien à la LUSS, antenne de Bruxelles.



### 3. ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

#### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Animer un groupe de parole : formation de base
- Initiation à l'écoute active : formation de base

#### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

## L'ASSOCIATION AU QUOTIDIEN : ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

### • ORGANISER ET ANIMER UN GROUPE DE PAROLE : FORMATION DE BASE

Module de deux journées pour aborder l'organisation et l'animation d'un groupe de parole

#### **Constat de départ**

Un groupe de parole est un lieu d'écoute, d'échange et de partage du vécu. Il est important pour beaucoup de patients qui y trouvent souvent soutien et réconfort. Mais un groupe de parole qui fonctionne bien, cela doit se réfléchir, se construire ensemble patiemment. Il est essentiel de réfléchir aux règles qui permettent de baliser ces lieux qui sont parfois sensibles, de valoriser ensemble l'expérience de chacun.

#### **Objectif à court terme**

Développer avec les participants une réflexion concrète pour comprendre le sens de la démarche et renforcer l'esprit collectif.

#### **Objectif à moyen/long terme**

Renforcer la capacité des membres à assurer la fonction de soutien des associations de patients à leurs membres.

#### **Public cible**

Les membres des associations de patients qui animent ou souhaitent animer un groupe de parole.

#### **Méthodes/démarches**

En se basant sur la pratique des participants : Mettre en évidence les objectifs d'un groupe de parole; évaluer ensemble les bénéfices, les obstacles et les pièges de ce type de groupe; réfléchir aux modalités concrètes telles que le lieu, le public; définir en groupe des règles qui accompagneront l'ensemble du processus.

#### **Dates**

**LUSS Bruxelles, les samedis 2 et 9 juin 2018**

**LUSS Liège, les samedis 20 et 27 octobre 2018**

#### **Formateur**

Laurent TOUSSAINT, STICS .

## • INITIATION À L'ÉCOUTE ACTIVE : FORMATION DE BASE

Module de trois journées de formation pour aborder l'écoute active

### **Constat de départ**

Partager ce que l'on vit, les difficultés, les angoisses ou des questionnements pratiques avec d'autres personnes qui traversent ou ont traversé les mêmes problèmes, voilà une attente forte des usagers qui s'adressent à une association de patients. Dans les moments difficiles, nous ressentons tous le besoin d'être entendu. Dans ce type d'échange, l'écoute est une qualité essentielle de la communication. Mais dans le tumulte ambiant, savoir écouter vraiment, pour mieux entendre tout ce que l'autre a à nous dire, à nous offrir, n'est pas chose aisée.

### **Objectifs**

- Permettre aux participants de découvrir différents principes et techniques pour améliorer leur qualité d'écoute en pratique dans le cadre du soutien aux patients.
- Expérimenter les « attitudes de base » qui conditionnent l'écoute active.
- Permettre aux membres des associations d'être mieux outillés pour assurer, dans la durée, les activités de soutien des patients.
- Mettre en évidence les facteurs qui constituent un obstacle à une écoute de qualité, et les stratégies qui permettent de les réduire.
- Développer la bienveillance, la considération positive pour le patient, prévenir les tentations de « sauvetage », gérer les « résonances » personnelles que les situations suscitent chez le membre.

### **Public cible**

Tous les membres des associations de patients (dont ceux qui animent des lieux d'écoute)

### **Méthodes/démarches**

Alternances de notions théoriques et d'exercices (exercices en petits groupes, brainstorming, jeux de rôles, ...).

### **Dates**

**LUSS Namur, les 4, 17 mai 2018 et 1er juin 2018**

### **Formateur**

Françoise TEMMERMAN, formatrice au CFIP, licenciée en psychologie clinique, DES en psychothérapie analytique.

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LE SOCIÉTÉ

---

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ

---

## 1. LE SYSTÈME DE SANTÉ EN BELGIQUE

### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Les transferts de «compétences santé», suite de la 6ème réforme de l'État : les nouvelles compétences régionales et les structures bruxelloises dans le système de santé belge
- Les transferts de «compétences santé», suite de la 6ème réforme de l'État : les nouvelles compétences régionales et les structures wallonnes dans le système de santé belge

### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ : LE SYSTÈME DE SANTÉ EN BELGIQUE

- LES TRANSFERTS DE « COMPÉTENCES SANTÉ » SUITE À LA 6<sup>ème</sup> RÉFORME DE L'ÉTAT : LES NOUVELLES COMPÉTENCES RÉGIONALES ET LES STRUCTURES BRUXELLOISES DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ BELGE

Une journée pour aborder l'organisation et la gestion des matières «santé» transférées des autorités fédérales vers les entités fédérées.

## Constat de départ

Depuis 2016, un certain nombre de matières « Santé », précédemment gérées par les autorités fédérales, ont été progressivement transférées vers les entités fédérées. Ce processus de transfert de compétences est toujours en cours et se poursuivra au-delà de 2019.

## Objectif

- Faire le point sur les matières transférées et les nouvelles compétences de la région.
- Analyser les implications concrètes de ces transferts pour le patient (y compris les différences éventuelles avec la région Wallonne).
- L'organisation d'IRISCARE, l'organisme d'intérêt public Bruxellois qui gère ces compétences.
- Mener une réflexion sur les nouveaux lieux de concertation mis en place par les autorités régionales et la place réservée pour le patient, ainsi que sur le type de concertation
- Envisager les matières qui doivent encore être transférées.

## Public cible

Tous les membres des associations et en particulier les personnes susceptibles d'occuper un mandat de représentation des patients.

## Méthodes/démarches

Analyse des nouvelles procédures sur base de situations concrètes pour le patient.

## Dates

**LUSS Bruxelles, le 14 septembre 2018**

## Formateurs

Virginie LAMBERT, coordinatrice OIP (Organisme d'Intérêt Public) Santé.

## • LES TRANSFERTS DE « COMPÉTENCES SANTÉ » SUITE À LA 6<sup>ème</sup> RÉFORME DE L'ÉTAT : LES NOUVELLES COMPÉTENCES RÉGIONALES ET LES STRUCTURES WALLONNES DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ BELGE

Une journée pour aborder l'organisation et la gestion des matières «santé» transférées des autorités fédérales vers les entités fédérées.

### **Constat de départ**

Depuis 2016, un certain nombre matières « Santé », précédemment gérées par les autorités fédérales, ont été progressivement transférées vers les entités fédérées. Ce processus de transfert de compétences est toujours en cours et se poursuivra au-delà de 2019.

### **Objectif**

- Faire le point sur les matières transférées et les nouvelles compétences de la région.
- Analyser les implications concrètes de ces transferts pour le patient (y compris les différences éventuelles avec la région Bruxelloise).
- L'organisation de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité), l'organisme d'intérêt public wallon qui gère ces compétences.
- Mener une réflexion sur les nouveaux lieux de concertation mis en place par les autorités régionales et la place réservée pour le patient, ainsi que sur le type de concertation
- Envisager les matières qui doivent encore être transférées.

### **Public cible**

Tous les membres des associations et en particuliers les personnes susceptibles d'occuper un mandat de représentation des patients.

### **Méthodes/démarches**

Analyse des nouvelles procédures sur base de situations concrètes pour le patient.

### **Dates**

**LUSS Namur, le 12 juin 2018**

### **Formateurs**

Un représentant de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité).

## LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ

---

### 2. CONSTRUIRE LA PARTICIPATION DES PATIENTS DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

#### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Construire un point de vue pour porter ensemble la parole de l'association

#### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !



# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ : CONSTRUIRE LA PARTICIPATION DES PATIENTS DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

---

## • CONSTRUIRE UN POINT DE VUE POUR PORTER ENSEMBLE LA PAROLE DE L'ASSOCIATION

Deux journées pour aborder le rôle de représentant

### Constat de départ

Les associations de patients sont de plus en plus invitées à assumer à occuper des mandats au sein de différents organes. Selon le mandat, la personne sera amenée à exprimer le point de vue de son association, voire des associations. Comment passer du je au nous ? Comment défendre un intérêt commun ? Cette démarche n'est pas simple et nécessite un minimum d'apprentissage.

### Objectifs

- Favoriser l'apprentissage et l'usage pratique de techniques et d'outils d'aide à l'organisation et à l'animation de réunions avec l'objectif précis de faire émerger un point de vue commun.
- Stimuler et développer chez les participants une analyse des questions clefs à se poser lors de l'élaboration d'un point de vue collectif.
- Renforcer les capacités d'analyse politique des personnes pour leur permettre d'assumer pleinement le point de vue porté par leur association.

### Public cible

Les membres des associations amenés à s'exprimer au nom de l'association.

### Méthodes/démarches

Les participants s'initieront aux techniques d'animation de groupe et aux techniques de conduite de réunion grâce à des mises en situation, des jeux de rôles suivis de phases d'analyse et de réflexion critique.

### Dates

**LUSS Liège, les 30 et 31 mai 2018**

### Formateur

Pierre ARNOLDY, animateur/formateur chez « Peuple & culture ».

## LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ

---

### 3. PARTICIPER COMME PATIENT À L'HÔPITAL

#### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Fonctionnement du secteur hospitalier
- Participation des patients à l'hôpital

#### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ : PARTICIPER COMME PATIENT À L'HÔPITAL

---

## • FONCTIONNEMENT DU SECTEUR HOSPITALIER

Module d'une journée.

### Constat de départ

Participer en tant que patient à l'hôpital demande une bonne connaissance des politiques de santé liées aux hôpitaux. Ce paysage est actuellement en transformation dû à différentes réformes.

Il faut également bien connaître le fonctionnement d'un hôpital et son financement. Il faut pouvoir évaluer la manière dont l'hôpital fonctionne et le bienfondé de ce mode de fonctionnement pour pouvoir formuler des recommandations.

### Objectifs

- Distinguer ce qui est imposé par le législateur et les marges de manœuvres possibles de l'hôpital.
- Comprendre le financement d'un hôpital (au forfait) et son fonctionnement.
- Analyser les différentes réformes en cours ou à venir (réseaux hospitaliers, comités éthiques, hospitalisation à domicile, hospitalisation de jour).
- Comprendre un organigramme hospitalier et les responsabilités de chaque acteur, de chaque service.

### Public cible

Tous les membres des associations.

### Méthodes/démarches

Notions théoriques suivies de débats.

### Date

**LUSS Liège, le 5 juin 2018**

### Formateurs

Pierre GILLET, médecin chef au CHU de Liège.

## • PARTICIPATION DES PATIENTS À L'HÔPITAL

Module d'une journée.

### Constat de départ

La participation des patients est de plus en plus au-devant de la scène. Mais que cela signifie-t-il au juste pour le patient, pour le professionnel, pour les pouvoirs publics ? Quels sont les différents projets existants et à venir ?

La LUSS a réalisé un **guide la participation** suite à différents projets pilotes. Comment le valoriser ?

Comment participer à l'hôpital et sortir de la relation de soins ?

### Objectifs

- Comprendre la différence entre comité de patients, patients-partenaires, patients pour les comités éthiques.
- Faire la part des choses entre son rôle de patient dans l'association et à l'hôpital. A quel titre le patient participe-t-il (au nom de la LUSS, de son association, à titre personnel) ?
- Pouvoir établir de bonnes conditions de participation (le guide de la participation comme outil).

### Public cible

Tous les membres des associations.

### Méthodes/démarches

Notions théoriques suivies de débats, d'exercices pratiques, de mise en situation.

### Dates

**LUSS Bruxelles, le 26 avril 2018**

### Formateurs

Equipe de la LUSS  
Asbl AIDONS

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ

---

## 4. NOTIONS DE BASE DE LA PARTICIPATION

### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Les notions de base de la participation

### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !

# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ : NOTIONS DE BASE DE LA PARTICIPATION

## • LES NOTIONS DE BASE DE LA PARTICIPATION

Deux journées pour aborder les notions de base qui s'articulent autour du mouvement participatif des usagers.

### **Constat de départ**

La LUSS est sollicitée activement dans différents modules de cours (filière classique ou formations continues des médecins ou paramédicaux) afin de valoriser l'expertise du patient et sensibiliser au vécu des personnes malades chroniques.

Pour former des (futurs)professionnels en santé, cela nécessite de construire une vision commune de certaines notions.

### **Objectifs**

- Comprendre et co-construire une définition commune des notions suivantes : éducation thérapeutique, empowerment, littératie en santé.
- Co-construire la notion commune de patient « formateur » (mandat, limites, conditions de participation, ...).
- Réflexion autour de l'application de la loi relative aux droits du patient (son application, quelle évolution, les limites ?).
- Pouvoir positionner le patient comme acteur de sa santé.

### **Public cible**

Tous les membres des associations. Plus particulièrement, les patients souhaitant s'impliquer dans les projets de formations des professionnels.

### **Méthodes/démarches**

Notions théoriques suivies de débats, d'exercices pratiques.

### **Dates**

**LUSS Namur et LUSS Liège, les 25 et 26 octobre simultanément**

<b>LUSS Liège</b>		
	<b>25/10</b>	<b>26/10</b>
<b>Matin</b>	Droits du patient	Littératie en santé
<b>Après-midi</b>	Empowerment	Éducation thérapeutique

<b>LUSS Namur</b>		
	<b>25/10</b>	<b>26/10</b>
<b>Matin</b>	Littératie en santé	Droits du patient
<b>Après-midi</b>	Éducation thérapeutique	Empowerment

### **Formateurs**

- Littératie en santé : Alexia BRUMAGNE, Cultures et santé
- Droits du patient : Marie-Noelle VERHAEGEN, Service de médiation fédéral «Droits du patient»
- Education thérapeutique : Marie- Rose PORCU, Centre Hospitalier Chrétien de Liège
- Empowerment : Equipe de la LUSS

## LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ

---

### 4. S'EXPRIMER FACE AU PUBLIC DE PROFESSIONNELS

#### FORMATIONS AU PROGRAMME

- Construire une intervention pour une prise de parole en public et communication non-verbale
- Réaliser un diaporama
- Gestion du stress dans la prise de parole en public

#### FORMATIONS À LA DEMANDE

- /

Les formations organisées sur demande seront planifiées lorsqu'un groupe de minimum 10 personnes sera constitué.

Ces formations pourront avoir lieu à la LUSS Namur, Liège ou Bruxelles ainsi que dans les locaux de votre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec la LUSS pour en discuter ou pour vous inscrire sur la liste d'attente de constitution du groupe !



# LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ : S'EXPRIMER FACE À UN PUBLIC DE PROFESSIONNELS

---

## • CONSTRUIRE UNE INTERVENTION POUR UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC ET COMMUNICATION NON-VERBALE

Une journée pour aborder la prise de paroles en public

### **Constat de départ**

Construire une intervention de qualité ne s'improvise pas. Il faut pouvoir transmettre son message de manière à ce qu'il soit compris de tous et de manière structurée. La maîtrise de l'argumentation et la gestion du non-verbal sont deux angles importants à prendre en compte et feront partie de l'apprentissage.

### **Objectif à court terme**

- Renforcer les associations de patients dans leurs capacités à interagir avec des décideurs issus de divers milieux (politique, administratif, scientifique, médical, etc.)
- Savoir construire une intervention :
  - quel message à transmettre ?
  - structurer le contenu du message
  - rédiger le message pour une prise de parole en public (discours, exposé, participation à un débat, interview, animation...)
  - gestion du non-verbal

### **Objectif à moyen/long terme**

Développer les capacités des associations à faire entendre leurs points de vue auprès d'interlocuteurs variés.

### **Public cible**

Les membres des associations amenés à s'exprimer au nom de l'association.

### **Méthodes/démarches**

Stratégies et techniques de préparation pour une prise de parole en public. Mise en situation, à partir de l'expérience des participants.

### **Dates**

**LUSS Liège, le 30 novembre 2018**

### **Formateur**

Vincent GEORIS, journaliste.

## • RÉALISER UN DIAPORAMA

Une journée pour aborder la réalisation d'un diaporama.

### **Constat de départ**

Les patients sont de plus en plus sollicités pour des interventions diverses (ponctuelles ou récurrentes).

Cependant, réaliser un support de présentation clair et structuré ne s'improvise pas. Il faut pouvoir capter l'attention des participants à travers ce support.

Un support est-il une vraie plus-value pour une intervention ? Si oui, quel contenu mettre en avant ?

Comment utiliser le logiciel PowerPoint ou un logiciel libre pour réaliser une présentation attrayante et captivante pour son public ?

### **Objectifs**

- Savoir réaliser concrètement un support clair et soutenant pour une présentation.
- Savoir structurer le contenu.
- Savoir adapter son support en fonction du public, du contexte et du temps d'intervention disponible.
- Apprendre les bases pour utiliser un logiciel de création de diaporama (PPT ou libre).

### **Public cible**

Tous les membres.

### **Méthodes/démarches**

Notions théoriques suivies d'exercices pratiques, de mise en situation. Apporter votre propre ordinateur pour les exercices.

Afin de mieux cerner vos attentes, merci de préciser lors de votre inscription si vous désirez savoir utiliser le logiciel PowerPoint ou un logiciel libre (gratuit).

### **Dates**

**LUSS Namur, le 22 juin 2018**

### **Formateurs**

Marie-Céline LEMESTRÉ, chargée communication et information à la LUSS.

Sophie CAUBO, chargée de soutien à la LUSS .

## • GESTION DU STRESS DANS LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Deux journées pour aborder la gestion du stress dans la prise de parole en public.

### **Constat de départ**

Le stress est un état de déséquilibre qui impacte nos actions, positivement ou négativement. Avant une prestation en public, tout acteur ressent un stress important, parfois au point d'en subir un malaise physique. C'est pourtant cet état d'instabilité qui lui permettra de se dépasser et de dépasser toutes ses peurs. Pour prendre la parole en public en confiance, et mieux gérer son stress, des techniques existent. Cette formation vise à proposer une approche positive de l'état de stress.

### **Objectif à court terme**

- Comprendre le mécanisme du stress et son impact.
- Fournir des outils permettant aux participants de gérer et réduire les effets du stress dans leur activité de prise de paroles.
- Construire une intervention structurée et claire de façon à pouvoir prendre la parole de manière efficiente devant un groupe.

### **Public cible**

Tous les membres.

### **Méthodes/démarches**

Quelques interventions théoriques et/ou renvois à un syllabus. Utilisation de l'expérience des participants sur leur propre terrain. Intervention théoriques suivies d'exercices pratiques. Utilisation de la technique de la vidéo comme miroir des comportements.

### **Dates**

**LUSS Namur, les 18 septembre 2018 et 25 septembre 2018**

### **Formateurs**

Alan KYNDT, formateur – dynamicien de groupes.

## L'association au quotidien

	Dates	Lieux
<b>1. Volontariat</b>		
• Gestion des conflits au sein de l'association	1 et 8/03	LUSS Liège
	22 et 29/05	LUSS Bruxelles
• Concevoir un projet de volontariat et susciter l'engagement de volontaires	Sur demande	
• Communication interne dans les associations de patients	Sur demande	
<b>2. Gestion de l'association</b>		
• Législation ASBL	Sur demande	
• Législation volontariat	Sur demande	
<b>3. Activité de l'association</b>		
• Organiser et animer un groupe de parole : formation de base	2 et 9/06	LUSS Bruxelles
	20 et 27/10	LUSS Liège
• Initiation à l'écoute active : formation de base	4, 17/05 et 1/06	LUSS Namur

## La place de l'association dans la société

### **1. Le système de santé en Belgique**

• Les transferts de «compétences santé», suite de la 6ème réforme de l'État : les nouvelles compétences régionales et les structures bruxelloises dans le système de santé belge	14/09	LUSS Bruxelles
• Les transferts de «compétences santé», suite de la 6ème réforme de l'État : les nouvelles compétences régionales et les structures wallonnes dans le système de santé belge	12/06	LUSS Namur

### **2. Construire la participation des patients dans le système de santé**

• Construire un point de vue pour porter ensemble la parole de l'association	30 et 31/05	LUSS Liège
--	-------------	------------

### **3. Participer comme patient à l'hôpital**

• Fonctionnement du secteur hospitalier	5/06	LUSS Liège
• Participation des patients à l'hôpital	26/04	LUSS Bruxelles

### **4. Notions de base de la participation**

• Les notions de base de la participation	25 et 26/10	LUSS Liège
	25 et 26/10	LUSS Bruxelles

### **5. S'exprimer face à un public de professionnels**

• Construire une intervention pour une prise de parole en public et communication non-verbale	30/11	LUSS Liège
• Réaliser un diaporama	22/06	LUSS Namur
• Gestion du stress dans la prise de parole en public	18 et 25/09	LUSS Namur

## Informations Pratiques

---

Les formations de la LUSS sont **accessibles gratuitement à tous les membres des associations de patients**. Cependant, le nombre de participants par formation étant limité, l'inscription est obligatoire. Les formations ne seront organisées que si un groupe de minimum 10 personnes est inscrit.

**Une caution de 15 euros par session de formation** (une formation se donnant sur 1, 2 ou 3 jours) vous est demandée pour assurer votre inscription. Cette caution vous sera remboursée à la fin de la formation – à condition d'avoir participé à la session complète.

### Modalités pratiques d'inscription

Inscription par mail à [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be) au plus tard deux semaines avant la formation en indiquant clairement :

- Votre nom et prénom
- Le nom de votre association
- Le nom de la ou des formations souhaitées

**Une confirmation de votre inscription** vous sera adressée après réception de la caution sur le compte bancaire : BE55 0013 3020 4244 avec la mention : « Inscription formation + nom de la formation + votre nom et Prénom + nom de l'association »

Les formations se déroulent dans les locaux de la LUSS à Namur ou dans les antennes de la LUSS de Bruxelles et de Liège.

- **LUSS Namur**  
Avenue Sergent Vrithoff, 123 à 5000 Namur – 081/74 44 28
- **LUSS Bruxelles**  
Avenue Victor Oudart 7, à 1030 Schaerbeek – 02/734 13 30
- **LUSS Liège**  
Rue de la station 48, à 4032 Chênée – 04/ 247 30 57

L'**horaire** des formations est 9h30 à 17h00.

Le **dîner et les collations** sont offerts

N'hésitez pas à nous poser vos **questions** par mail à notre secrétariat via l'adresse [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)





#### LUSS asbl

Avenue Sergent Vrithoff, 123  
5000 Namur

✉ [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)  
☎ 081.74.44.28  
☎ 081.74.47.25

#### Antenne Liège

Rue de la Station, 48  
4032 Chênée

✉ [luss.liege@luss.be](mailto:luss.liege@luss.be)  
☎ 04.247.30.57

#### Antenne Bruxelles

Rue Victor Oudart, 7  
1030 Schaerbeek

✉ [luss.bruxelles@luss.be](mailto:luss.bruxelles@luss.be)  
☎ 02.734.13.30



INAMI



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES